

seconde instruction donnée par M. le curé de St-Damien, sur l'utilité des pèlerinages et sur la manière de les faire avec fruit. Après la bénédiction du Saint Sacrement, on bénit le tableau de Notre-Dame du Perpétuel Secours, offert en *ex-voto* à la chapelle de sainte Anne, puis on se remit en procession pour la chapelle dans le même ordre que le matin. Le tableau de Notre-Dame du Perpétuel Secours, exposé sur un brancard, était porté par quatre jeunes gens de St-Paul. En arrivant à la chapelle, M. le curé de St-Paul dit quelques mots sur la dévotion à Notre-Dame du Perpétuel Secours, et on déposa le tableau sur l'autel, au pied de la statue de la Bonne sainte Anne. Ensuite, M. Tanguay fit vénérer la relique, pendant que le chœur de l'orgue chantait le cantique des adieux à la chapelle de la Bonne sainte Anne sur l'air du cantique bien connu, "Jeunes amis."

Près de notre Mère chérie,
Pour les adieux, rassemblons-nous.
Sous l'œil de sainte Anne bénie,
Le cœur brisé, séparons-nous.
Séparons-nous de notre Mère,
Séparons-nous, séparons-nous.

REFRAIN

Séparons-nous, séparons-nous.
Mais en quittant son Sanctuaire,
Oublierons-nous, oublierons-nous
Ce pèlerinage si doux ?

II

Nous te quittons, sainte Chapelle,
Le cœur, les yeux chargés de pleurs.
Ailleurs, le bon Dieu nous appelle ;
Laissons ici du moins nos cœurs !
Laissons nos cœurs dans cet asile,
Laissons nos cœurs sur cet autel.